



**Sous embargo jusqu'au 26 juin 2023 à 11 heures CET**

## **L'ISSB publie ses normes inaugurales de reporting en matière de durabilité**

**L'International Sustainability Standards Board (ISSB) publie aujourd'hui ses premières normes, IFRS S1 et IFRS S2, ouvrant ainsi la voie à l'intégration de la durabilité dans la comptabilité des entreprises et le fonctionnement des marchés des capitaux mondiaux.**

Pour la première fois, les normes créent notamment un langage commun permettant d'objectiver et de traduire en langage comptable les conséquences des risques et opportunités liés au climat sur les perspectives d'une entreprise.

Les normes seront officiellement lancées aujourd'hui par le président de l'ISSB, Emmanuel Faber, à la conférence annuelle de la Fondation IFRS à Londres et lors d'une semaine d'événements organisés par les bourses du monde entier, dont celles de Francfort, Johannesburg, Lagos, Londres, New York et Santiago du Chili ; l'ASEAN Capital Markets Forum à Singapour organise également un événement inaugural.

L'intervention d'Emmanuel Faber (disponible en ligne en direct à 14 h 30 CET) portera sur le rôle que les normes ISSB joueront pour garantir la comparabilité des informations déclarées par les entreprises au niveau mondial en matière de risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité, informations dont les banquiers et les investisseurs ont de plus en plus besoin pour leurs prises de décisions.

La norme IFRS S1, s'appuyant sur les normes comptables internationales, les étend au domaine extrafinancier et établit ainsi la grammaire et le lexique de ce nouveau langage, l'ouvrant dans l'espace (l'ensemble des chaînes de valeur des entreprises) et dans le temps (horizon court, moyen et long-terme). La norme IFRS S2 présente les informations spécifiques liées au climat et est conçue en application et sur la base de IFRS S1.

Les deux normes intègrent les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)<sup>1</sup>

Créé à la COP26 à Glasgow fin 2021, en réponse aux demandes du G20, du Conseil de stabilité financière et de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), et en coordination avec ses principaux pays membres, l'ISSB a élaboré IFRS S1 et IFRS S2 selon le processus rigoureux établi depuis plus de 25 ans pour la création des normes comptables internationales, et en consultation avec des milliers d'acteurs des marchés des capitaux mondiaux.

---

<sup>1</sup> TCFD : Groupe de travail créé en 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20 afin d'améliorer l'information financière relative au climat

Ce soutien de la communauté des acteurs de l'économie mondiale envers une base de référence mondiale et exhaustive d'informations relatives à la durabilité intégrées aux normes comptables illustre le besoin urgent des acteurs de l'économie (entreprises et investisseurs) de financer la transition vers des modèles plus résilients et plus durables, notamment sur le plan climatique.

C'est pourquoi les normes ISSB sont conçues pour que ces informations soient fournies en même temps que leurs informations financières (et dans le même rapport). Les normes ont été développées pour être utilisées en conjonction avec les exigences en matière de comptabilité. Elles s'appuient également sur les concepts qui soutiennent les normes de comptabilité de l'IFRS, en vigueur dans plus de 140 pays. Les normes ISSB peuvent être appliquées dans le monde entier, créant ainsi une base de référence véritablement mondiale.

L'ISSB travaillera à l'adoption de ses deux normes inaugurales en coordination étroite avec les pays et les entreprises. Les premières étapes ont été posées dès la COP27, avec la création d'une plateforme partenariale mondiale, abritée par l'ONU, pour soutenir la montée en compétence des acteurs : entreprises, auditeurs, comptables et régulateurs pour l'adoption de ce nouveau langage. Elle sera opérationnelle dès les prochains mois.

L'ISSB continuera également à se coordonner avec les pays qui souhaitent exiger des informations supplémentaires, allant au-delà de sa base de référence mondiale, et avec la Global Reporting Initiative (GRI). L'objectif est de rendre efficace le reporting lorsque les normes de l'ISSB sont appliquées en combinaison avec d'autres.

Le Président de l'ISSB, Emmanuel Faber, a déclaré :

« Cette annonce représente le résultat de plus de 18 mois de travail intense pour établir une première série de normes de comptabilité en matière de durabilité pour les marchés des capitaux mondiaux. Les normes ISSB ont été conçues pour aider les entreprises à présenter leur situation en matière de durabilité d'une façon rigoureuse, comparable et auditable. Nous avons consulté étroitement le marché afin de nous assurer qu'elles soient proportionnées et qu'elles permettent la publication d'informations pertinentes pour la prise de décisions des investisseurs.

« Nous savons que mieux les acteurs financiers sont informés, meilleures seront leurs décisions économiques. La publication d'aujourd'hui n'est qu'un point de départ, car nous consultons actuellement sur nos priorités futures, qui vont au-delà du climat. »

Erkki Liikanen, Président du conseil d'administration de la Fondation IFRS, a indiqué :

« L'approche par une base de référence mondiale, soutenue par le G20 et par d'autres organisations internationales, fournira aux investisseurs des informations en matière de durabilité comparables au niveau mondial, qui sont susceptibles d'influencer les prix du marché, sans empêcher les pays de demander des informations supplémentaires. Cela aidera les entreprises et les investisseurs à éviter la duplication des rapports. »

## **Notes à l'intention des rédacteurs**

Aujourd'hui, la Fondation IFRS publie un certain nombre de documents concernant IFRS S1 et IFRS S2, dont les suivants :

- Bases de conclusions pour IFRS S1 : elle résume les considérations de l'ISSB dans le développement de IFRS S1.
- Bases de conclusions pour IFRS S2 : elle résume les considérations de l'ISSB dans le développement de IFRS S2.
- Guide d'accompagnement pour IFRS S1 : il illustre les aspects de IFRS S1, mais ne fournit pas d'indication interprétative
- Guide d'accompagnement pour IFRS S2 : il illustre les aspects de IFRS S2, mais ne fournit pas d'indication interprétative.
- Analyse des effets de IFRS S1 et IFRS S2 : elle décrit les avantages et les coûts éventuels de IFRS S1 et de IFRS S2.
- Résumé du projet pour IFRS S1 et IFRS S2 : il fournit une vue d'ensemble du projet pour IFRS S1 et IFRS S2.
- Résultat de la consultation concernant IFRS S1 et IFRS S2 : il résume les retours sur les propositions qui ont précédé IFRS S1 et IFRS S2 ainsi que la réponse de l'ISSB.